

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 14: Urbanisme à Genève

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNONCE PRÉLIMINAIRE POUR UN MANDAT D'ÉTUDE PORTANT SUR LES BÂTIMENTS SIA À ZÜRICH

La SIA-Haus SA entend profiter du déménagement du locataire des étages 2 à 10 pour entreprendre les travaux d'entretien nécessaires sur les bâtiments de la Selnastrasse 12 et 16 à Zurich. Dans ce but, elle organise un appel d'offres pour le mandat d'études d'une rénovation complète, proposant une architecture convaincante et basée sur les principes du développement durable. Les points principaux concernent les façades, l'entrée ainsi que les installations énergétiques et techniques.

Une annonce publique concernant ce mandat d'études sera prochainement publiée dans *tec21* et dans *TRACÉS*. Un collège d'experts choisira trois équipes interdisciplinaires de concepteurs parmi les candidatures reçues. Ces équipes doivent être composées au minimum d'un architecte, d'un ingénieur civil et d'un ingénieur CVSE, tous membres de la **sia**, ainsi que d'un physicien du bâtiment dont le bureau a son siège en Suisse. La procédure se déroulera en tant que mandat d'étude parallèle, l'appel d'offres n'étant pas anonyme.

Service de presse SIA

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS: UN GRAND PROJET EST ARRIVÉ À SON TERME - UN NOUVEAU PREND FORME

Dans son exposé tenu lors de la première assemblée des délégués du 18 juin à Berne, Daniel Kündig, président de la **sia**, a clairement mis en évidence les lignes directrices des projets stratégiques pour 2004 et 2005. Par ailleurs, les points à l'ordre du jour

concernaient les comptes 2003, des élections et des communications. Le projet pour une journée culturelle **sia** et l'idée d'une campagne d'image de marque mettant en valeur la qualité et la culture de l'environnement constructible ont également fait l'objet d'une présentation.

Les comptes 2003 de la **sia** bouclent sur un résultat particulièrement réjouissant, qui permet de créer des provisions substantielles pour de nouveaux projets dans les années à venir. Cette situation exceptionnelle est entre autres due au fait que les *Swisscodes*, projet de grande envergure d'une durée de cinq ans, demandaient des moyens financiers importants. Cependant, les recettes qui en découlent ne peuvent être attendues que pendant un temps relativement court. De telles situations exceptionnelles ne peuvent plus être espérées pour les années à venir. L'assemblée des délégués a approuvé les comptes 2003 à l'unanimité.

Comme prévu, le rapport de gestion **sia** 2003 a été publié au début du mois de juin. Ses divers contenus ont été présentés plus succinctement que dans les éditions des années précédentes. Les illustrations de ce rapport, choisies en accord avec le groupe professionnel technique/industrie, présentent des éléments techniques de bâtiments construits. Ces illustrations ont été montrées avec beaucoup de succès dans diverses expositions. Dû à des contraintes budgétaires, le choix des illustrations s'est limité à du matériel existant, c'est-à-dire à des exemples provenant des régions de Zurich, Bâle, Lucerne et Berne. Des opinions critiques concernant ce choix, en provenance de la Suisse romande, ont été émises et le rapport de gestion 2003 a été approuvé avec des réserves et cinq abstentions.

Elections

La commission centrale des normes a vu l'élection à l'unanimité de deux nouveaux membres: il s'agit du Dr Hans Lichtsteiner, expert en économie d'entreprise à Fribourg, élu comme représentant de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), et de Philipp Rietmann, ingénieur civil EPF à Uetikon a. S., comme représentant de la commission des normes s'appliquant au génie civil et aux travaux souterrains et président de celle-ci (KTU).

Attribution de mandats

Une documentation destinée aux procédures d'attribution de mandats - SIA D 0204 Attribution de mandats - a été élaborée par un groupe de travail. Cette documentation décrit et présente de manière systématique les procédures destinées aux adjudications, aux concours correspondants ou à l'attribution des mandats. A ce sujet, Eric Mosimann, secrétaire général de la **sia**, a présenté le projet de création d'un nouveau bureau **sia** qui serait chargé de recevoir des contestations sur les appels d'offres, puis d'intervenir auprès des institutions publiques afin d'obtenir les descriptions correctes des prestations de planification, ce qui contribuerait à favoriser une élévation de leur niveau de qualité.

Les interventions politiques prouvent leur efficacité

En tant que chef du bureau *sia international*, représentation de la **sia** à la Berne fédérale, et en tant que membre de la Direction de la **sia**, Pierre Henri Schmutz, a signalé qu'on constate un important et manifeste besoin d'informations du côté des politiciens, par exemple dans les domaines des attributions de mandats ou de la libre circulation des personnes.

Une rencontre avec des parlementaires, tenue le 15 juin à Berne et mise sur pied par le Secrétariat général de la **sia**, a confirmé ce même besoin d'informations. Les demandes de la **sia** sont sérieusement prises en considération dans les milieux politiques et y éveillent un intérêt marqué.

Journée culturelle SIA 2005

La journée culturelle de la **sia** a été fixée au mercredi 28 et au jeudi 29 septembre de l'année prochaine et sera placée sous le thème de « Inspiration Lumière ». Cet événement sert par ailleurs à propager l'image de marque **sia**, ceci tant à l'intérieur qu'à l'extérieure de la Société. L'ouverture la même année du Centre Paul Klee à Berne, conçu par l'architecte Renzo Piano, en sera un élément central. Toutefois, des thèmes tels que la lumière dans la technique, l'art, l'architecture et la médecine, la lumière en tant que support de l'information, la lumière artificielle, la lumière du jour ou alors des problèmes actuels comme la pollution lumineuse y seront également évoqués.

La campagne d'image de marque « Regards »

Sous le titre « Regards », un groupe de travail met sur pied une campagne d'image de marque de la qualité et de la culture de l'environnement construit. S'appuyant sur des exemples concrets provenant de l'ensemble de la Suisse, cette campagne doit démontrer combien une approche circonspecte et respectueuse de la qualité est nécessaire, ceci tant pour les éléments déjà construits qu'envers ceux à réaliser, pour les équipements destinés aux infrastructures de trafic et liées à l'énergie, ou encore dans les domaines du bâtiment, de la technique et de l'environnement. Cette campagne doit

débuter dans le cadre de la Journée culturelle de la **sia** 2005, pour déployer tous ses effets en faveur des professions **sia** dans le public au cours des années 2005 et 2006.

Charles von Büren,
communication et édition SIA

LES BUTS STRATÉGIQUES DE LA SIA : UNE POLITIQUE AVEC DES CONTENUS

*Dans ses buts stratégiques pour les années 2004/2005, la **sia** a décidé de devenir plus politique et solidaire et de déployer dans tous les cas des activités se rapportant à des aspects professionnels concrets. En plus des compétences techniques incontestées, ces principes de base impliquent des obligations de la Société dans son rôle culturel en ce qui concerne la conception et la construction.*

Même si elle fait preuve d'une orientation très large avec ses groupes professionnels et ses sociétés spécialisées, la **sia** doit malgré tout se concentrer sur les thèmes les plus essentiels. Les quatre groupes professionnels et les seize sociétés spécialisées œuvrent en priorité dans le sens vertical, les dix-huit sections de la **sia** assurant le transfert horizontal de ces activités. Si la **sia** doit naturellement traiter les affaires courantes et les problèmes de politique interne, les aspects liés à la pénétration du marché pour les prestations de conception, aux règles assurant une concurrence loyale et à la reconnaissance des professions de concepteurs doivent impérativement être traités. Le thème formation, et avec lui l'encouragement à la relève, doit être également une préoccupation fondamentale de la Société, tant à présent que dans le futur. La nouvelle multiplicité des titres imposera une formulation claire des désignations professionnelles et de leur reconnaissance. Les récents entretiens

fructueux avec la Coordination des services fédéraux de la construction et de l'immobilier (KBOB) montrent que les prises de positions claires et déterminées de la **sia** sont prises en considération et que, malgré des intérêts divergents, des solutions développées sur une base de partenariat doivent être trouvées pour devenir la base d'une future collaboration. La **sia** est pourtant d'avis qu'il serait préférable de chercher, dès le début et des deux côtés, des solutions tenant compte de considérations réciproques. Ceci sera possible à l'avenir si les règlements et les principes de base sont conçus dès le début à partir d'un dialogue commun utile aux deux parties et se déroulant dans des conditions de respect mutuel.

Daniel Kündig, président de la SIA,
lors de l'assemblée des délégués
du 18 juin 2004 à Berne

MISE EN CONSULTATION DE LA NORME SIA 423

En même temps que la mise en consultation de l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction AIHC de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP, la **sia** met en consultation les dispositions complémentaires concernant la norme SIA 423. Les deux parties rassemblées forment le contenu de la norme SIA 423 Dimensions des bâtiments et distances - Notion et méthodes de mesure. Les indications de mesures ainsi que la terminologie peuvent être reprises par les autorités d'aménagement du territoire. Le projet mis en consultation et les formulaires de mise en consultation sont disponibles sur le site Internet de la **sia** <www.sia.ch> où il peuvent être téléchargés à partir des rubriques « la pratique » normes »

prises en consultation ». Les commentaires et prises de position doivent être soumis d'ici au 29 octobre 2004 au DTAP, case postale 3249, 8049 Zurich (bpuk@dr-ganz.ch) sous le chiffre correspondant à la norme et de préférence au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet.

Martin Gut,
Secrétariat général de la SIA

ENQUÊTE CONCERNANT LES COEFFICIENTS Z : DÉCLARER CORRECTEMENT LES HONORAIRES DES PATRONS

Afin de déterminer les coefficients Z actuels servant au calcul du volume d'heures nécessaires, le centre de recherches conjoncturelles de l'ETH (KOF) mène une enquête, sur ordre de la **sia** et en collaboration avec la FAS et l'usic. Afin qu'un rapport fiable soit possible, les détenteurs de bureaux doivent absolument saisir correctement leurs propres critères de calcul.

Les membres de la **sia**, de la FAS et de l'usic sont invités à participer à une enquête sur le temps nécessaire destinée à déterminer précisément les coefficients Z1 et Z2 (voir *TRACÉS* N°11/2004). Les données usuelles exigées par l'enquête sont saisies et évaluées dans chaque bureau correctement géré. Si les données concernant le type d'ouvrage - tel que maître de l'ouvrage privé ou public, bâtiment ou génie civil, majoration pour transformation, etc. - ne devraient pas poser de problème particulier, celles qui concernent le temps nécessaire présentent un risque potentiel.

Les conversations menées avec de nombreux collègues montrent malheureusement que les heures de travail des patrons ne sont souvent pas saisies en fonction des projets et qu'elles ne sont parfois pas saisies du tout. Ce travail de projet de grande valeur peut certes être

comptabilisé avec les frais généraux mais cette méthode ne permet pas de calcul du prix de revient.

Le calcul de valeurs réalistes pour les coefficients Z1 et Z2 ne s'effectue pas en rassemblant des tarifs horaires mais des données concernant le volume de travail nécessaire pour réaliser un mandat dans les règles de l'art. Si une partie de ce volume de travail échappe à l'enquête statistique, le calcul du temps moyen nécessaire, et donc des honoraires, en sera affecté à la baisse.

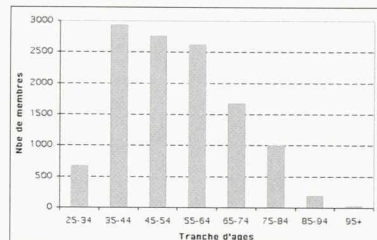
Une utilisation judicieuse des nouveaux RPH exige de la part des architectes et ingénieurs que les honoraires soient calculés sur la base de données concernant les paramètres et les coûts internes au bureau. Bien entendu nul ne peut être contraint à gérer ces paramètres fort utiles.

S'il s'agit toutefois comme aujourd'hui de déterminer des coefficients qui concernent l'ensemble de nos professions, il est de la plus haute importance que la totalité du volume de travail nécessaire pour un projet soit prise en compte.

Stéphane de Montmollin,
secrétaire général de la FAS

STRUCTURE DES MEMBRES : LA SIA RAJEUNIT CONTINUELLEMENT

Le Secrétariat général de la **sia** a récemment analysé les dates de naissance des membres de la **sia** (membres individuels et membres associés) et a évalué la répartition des âges. Avec environ 25%, les natifs des années 1960 à 1969 constituent le quota de membres le plus élevé. Ces membres ont leurs études derrière eux et développent actuellement leurs activités. Avec une part de 23%, les membres nés entre 1950 à 1959 - spécialistes expérimentés en pleine activité professionnelle - viennent en secon-



de position, suivis par le groupe 1940 à 1949, dont les membres se retireront prochainement des affaires. Entre les années 2001 et 2003, un rajeunissement est perceptible, montrant que la **sia** n'est pas obsolète.

Concernant les groupes professionnels, les jeunes membres représentent une proportion élevée dans le groupe architecture, alors que pour le groupe du génie civil, c'est la tranche d'âge de 55 à 65 ans qui compte le plus de membres. La structure du groupe technique et industrie est assez uniforme, mais les chiffres pour la statistique sont relativement bas.

Kurt Rietmann,
Secrétariat général de la SIA

Changements au sein de la rédaction de *TRACÉS*

Après treize années de fidèle collaboration, Maya Haus a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Elle avait débuté son travail au sein de la revue *Ingénieurs et Architectes Suisses* au mois d'août 1991, en tant que secrétaire de rédaction. Au cours de ces années, elle a participé ardemment à l'évolution de la revue, marquée notamment par l'adoption d'un nouveau titre en 2001, *TRACÉS*.

Responsable de la correction et de la mise en forme linguistique de textes scientifiques de haut niveau dans les domaines de l'architecture, du génie civil et des nouvelles technologies, Maya Haus a rapidement développé une compétence exceptionnelle dans cette mission.

En plus de ce travail de fond, Maya Haus était chargée des corrections typographiques et du contrôle de la qualité des tirages en pré-press. Elle a accompli cette tâche avec une rigueur et une minutie remarquables, ce qui a contribué à la réputation de la revue.

Bien qu'ils aient pris acte avec regrets de son départ, l'éditeur et la rédaction de la revue *TRACÉS* lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles activités.

Rita Schiess, Présidente de la SEATU